



giro.com

AVRIL
2010

LE MOT DU MAIRE

Relativité, Relativiser

La relativité, pour beaucoup d'entre nous, tout naturellement nous l'associons aux théories d'Albert Einstein, célèbre physicien du début du XX^{ème} siècle. Je préfère m'en tenir à sa définition générale, (dont il est vrai qu'une de ses deux théories porte cet adjectif.)

Relativité, l'étymologie nous informe que ce mot vient du latin "relativus" : « qui est en rapport avec ». Le Larousse nous enseigne que « c'est le caractère de ce qui est relatif », c'est le contraire de l'absolu. L'absolu qui représente l'achevé, le parfait, la perfection.

Il se dit que « La perfection ne sera jamais qu'une intention humaine ». Accepter cette affirmation comme un axiome conduit tout naturellement à relativiser certaines situations. Relativiser c'est réduire ce caractère absolu pour traduire quelque chose. C'est comparer ce qui nous arrive avec ? Ce qui nous est déjà arrivé, ce qui arrive à d'autres, ce qui aurait pu nous arriver.

Cette tempête, ces inondations qui ont ravagé les côtes vendéennes, nous sommes là les témoins d'une véritable catastrophe.

En quelques heures, des drames humains irréversibles. En quelques heures des dégâts matériels avec leurs terribles conséquences sociales, environnementales. Tout cela, celles et ceux qui continuent à vivre devront le subir toujours trop longtemps

Ils devront se battre pour qu'un jour cela ne soit plus pour eux qu'un mauvais souvenir, et ce qui ne devra plus arriver à leurs enfants !

Relativiser, n'est ce pas un des moyens de nous assurer un meilleur, un mieux vivre ?

On ne peut pas vivre bien, on ne peut pas vivre mieux du malheur des autres. Mais, quand confrontés à des difficultés, à des ennuis qui viendront contrarier notre quotidien, qui nous sembleront arriver de partout et tous en même temps, quand nous penserons être accablés par « toute la misère du monde », une pensée pour tous ceux qui traversent de terribles épreuves de santé, sociale, de vie ...

J'en suis sûr, cette pensée aux autres nous aidera à relativiser

Et vous, qu'en pensez vous ?

QUI ETES VOUS MARIE-FRANCOISE BONY ?



Je suis née à Belfort en 1947 et c'est tout naturellement dans le Territoire de Belfort que j'ai été nommée sur mon premier poste d'institutrice.

Titularisée au Collège de Giromagny, j'ai exercé dans cet établissement pendant 18 ans. Toujours dans le cadre de l'Éducation Nationale, j'ai participé à de nombreuses formations pour adultes au lycée Follereau.

En 1990, j'ai quitté la Franche Comté pour l'Académie de Strasbourg où j'ai exercé des fonctions de direction. Principale adjointe dans les collèges de Haguenau et Masevaux, principale au collège de Munster, j'ai pris ma retraite en 2001 et je suis revenue habiter à Giromagny. Je rejoignais ainsi mes trois enfants, tous établis dans le canton de Giromagny.

En Franche Comté ou en Alsace, en enseignant comme en gérant un établissement, j'ai toujours privilégié le travail en équipe. À Giromagny, je continue à privilégier ce travail en équipe dans les missions qui sont les miennes au sein de la municipalité.

Responsable de l'organisation des "fêtes et cérémonies" communales, déléguée aux conseils d'écoles et au comité de l'Harmonie de Giromagny, je représente également la municipalité au conseil de la vie sociale de l'I M E et au Parc des Ballons des Vosges dont je suis membre du bureau.

Membre des commissions Vie associative, Scolaire, Séniors, Cadre de vie, je travaille avec mes collègues conseillers municipaux à la réalisation des objectifs de notre mandat.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER

Quinze conseillers sont présents et 3 sont représentés pour une séance qui ne comporte que 4 points à l'ordre du jour.

Le premier porte sur un débat d'orientation budgétaire dont la présentation par Christian CODDET, maire-adjoint chargé des finances, s'appuie sur un travail effectué tout au long de l'année 2009 pour mettre en place une comptabilité fonctionnelle qui n'est généralement pas pratiquée dans les communes de moins de 3500 habitants mais qui s'avère indispensable à cet exercice. C'est pourquoi, en premier lieu il remercie les services administratifs et en particulier Hélène MILLOT pour la tâche accomplie. En dehors des dépenses liées aux services généraux, les fonctions dévolues aux municipalités sont réparties en 9 rubriques analytiques principales comportant des sous sections qui ne seront pas détaillées ici. Pour l'année

2009 on observe ainsi que la commune a consacré 32% de ses dépenses aux services généraux, 21% à l'éducation (écoles primaires et maternelle), 20% aux aménagements et services urbains (dont 3,2% pour le déneigement), 8% à la santé et à la salubrité publique, 8% à la culture, 8% aux sports et à la jeunesse, 2% au social et à la santé, 2% à l'action économique, 1% au logement et 1% à la famille. Bien entendu, pour prendre signification ces chiffres doivent être considérés sur un plus long terme mais d'ores et déjà il ressort du débat que pour 2010 le conseil n'envisage pas de modifications sensibles dans l'équilibre des répartitions actuelles tout en ayant pour objectif une réduction de la part des services généraux. Selon là règle ce débat n'est pas soumis au vote mais cette orientation sera traduite dans la proposition de budget primitif qui sera présentée aux conseillers le 26 mars.

Le 2^{ème} point porte sur la création d'un poste de technicien territorial supérieur afin de pourvoir aux besoins des services techniques municipaux dont les missions ont tendance à évoluer dans le temps vers une beaucoup plus grande technicité. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

En 3^{ème} point le maire Jean LEFEVRE présente le projet de fermeture définitive du camping municipal au 31 mars

2010 en vue d'un réaménagement de l'espace en parc public. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le 4^{ème} point porte sur une demande de subvention auprès de notre député (20 000 € sur l'enveloppe des crédits parlementaires) et auprès du Conseil Général pour le projet de rénovation de la rue Thiers adopté lors de la précédente session du Conseil. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M E D I A T H E Q U E



La médiathèque de Giromagny fonctionne avec deux employées, Barbara et Anne-Cécile et avec une équipe de huit bénévoles très disponibles qui assurent les permanences aux heures d'ouverture tout au long de l'année, aident au rangement et à la couverture des livres, et sont présentes lors des manifestations organisées par la médiathèque : foire aux livres, mois du film documentaire, festival du conte...

Ce bénévolat précieux qui représente plus de 600 heures de présence annuelle permet d'assurer du mieux possible la mission de service public de la médiathèque communale.

Les bénévoles trouvent dans cette activité de nombreuses motivations : d'abord le plaisir, plaisir de parler des livres lus, de la musique, des films, mais aussi plaisir de rencontrer d'autres personnes, d'échanger avec les lecteurs, d'aider, de conseiller. Il y a aussi la vo-

lonté de s'intégrer à une équipe, de se rendre utiles, de découvrir et de se former à une activité.

Le prêt des documents est informatisé depuis le mois de septembre 2009 et chaque lecteur peut désormais emprunter plus de documents : 10 pour les adultes (5 livres, 2 magazines, 3 CD et 2 DVD) 7 pour les jeunes (5 livres, 2 magazines, 1 CD et 1 DVD). L'augmentation du nombre de documents manipulés entraîne une charge de travail plus importante pour les bénévoles et il est possible que quelques erreurs d'enregistrement se produisent encore dans ces périodes de transition et elles s'en excusent auprès des lecteurs auxquels elles demandent aussi, en contrepartie, de la compréhension et de la patience.

Tous nos remerciements à Agnès, Jacqueline, Marie-Josèphe, Evelyne, Martine, Christine, Lydie, Marie-Françoise.

Jacques COLIN

DECHETS VERTS

La nouvelle plate forme de collecte des déchets végétaux est ouverte aux utilisateurs qui disposent à présent de 2 bennes avec un quai de déchargement.

Cette installation financée par la Communauté de Communes avec des subventions du SERTRID et du SICTOM se situe à côté de la station d'épuration de la CCHS, à la sortie de Giromagny, en direction de Chau,

à gauche après le passage à niveau.

Cette station est ouverte 7 jours sur 7, de 10H00 à 17H00 du 1^{er} octobre au 31 mars et de 9H00 à 17H30 du 1^{er} avril au 30 septembre.

Chacun est prié de respecter la propreté des lieux et les consignes concernant les matériaux à déposer dans ces bennes à savoir exclusivement des déchets végétaux.

C M A

Conseil Municipal d'Adolescents

du 27 février 2010 : 13 jeunes élu(e)s (une excusée) ont assisté à cette 4^{ème} séance de la présente session.

Des trois axes de travail retenus lors de la réunion de janvier, deux ont principalement été développés ("cadre de vie" et "Institutions"), le troisième (aires des jeux) sera approfondi lors de la réunion du CMA du 27 mars prochain.

L'axe de travail "cadre de vie"

Pour que l'opération "Savoureuse Propre" soit une occasion de sensibilisation de la population sur l'intérêt d'entretenir notre rivière et non une corvée pour les élu(e)s du CMA, Monsieur Le Maire rappelle « qu'autrefois, ce sont les grands qui donnaient l'exemple. Mais compte tenu de certains mauvais comportements, l'exemplarité des élus, c'est de faire prendre conscience que notre ville est notre cadre de vie, donc il faut sensibiliser tout le monde pour le protéger. Le élu(e)s du CMA ne sont pas les nettoyeurs de la ville ».

A cet effet, quelques pistes ont été retenues :

Sensibiliser tous les élus jeunes et adultes, les parents et familles, les élèves des écoles primaires et du Collège, la Communauté des Communes, pour que tous participent à cette opération. « Tous ensemble pour notre Savoureuse ».

Sensibiliser par des articles dans la presse (écrite et parlée) et le Giro.com, par la distribution des tracts dans les boîtes aux lettres et dans les commerces, par voie d'affichage. La réflexion reste ouverte, entre autres pour la réalisation de ces outils de sensibilisation.

Cette opération sera co-organisée (probablement en juin) avec l'Association de Pêche dont les représentants viendront présenter lors de la réunion du CMA du 24 avril, le documentaire que l'Association prépare à cet effet.

L'axe de travail "connaissance des institutions locales"

L'idée de faire "se rencontrer" les deux Conseils Municipaux de la Commune fait son chemin. Monsieur Le Maire a proposé au CMA de participer au Conseil Municipal du vendredi 28 mai, proposition qui a été adoptée à l'unanimité. Pour mieux préparer cette rencontre, les jeunes élu(e)s vont faire leurs recherches sur le rôle du conseil municipal et son mode d'élection.

Alphonse MBOUKOU

LES VETERANS DU FC GIRO-LEPUIX

Comme pour tous les amoureux du football, la longue trêve hivernale est terminée, place à la reprise des entraînements. Les Vétérans du FC Giro-Lepuix ont repris le chemin de l'entraînement au stade de Lepuix-Gy le 28 février.

Après les ateliers préparés par le coach Gérard GOETZ en poste depuis plus de cinq ans, l'attraction de ce 1^{er} entraînement était la remise des nouveaux survêtements en présence du sponsor, la société 2E2M représentée par son PDG M. Fisher, le tout autour d'une collation qui est un moment de convivialité pour ces footballeurs du "dimanche".

Les Vétérans Loisirs (25 inscrits cette saison sportive) vont livrer près de quinze rencontres amicales au cours de cette année civile, contre des équipes du Territoire et des départements limitrophes.

Les entraînements ont lieu le dimanche matin (lorsqu'il n'y a pas de match) de 9H00 à 11H00, soit à Giromagny, soit à Lepuix-Gy en fonction des rencontres des équipes des jeunes et/ou seniors.

Toute personne intéressée peut rejoindre cette bande de copains en contactant Jean-Michel CAYOT (élu Président de l'Association en début de saison) au 03 84 27 13 52. **Lionel FAIVRE**



RENDEZ-VOUS

Le jeudi 29 avril, une journée d'information à l'intention des seniors et des familles sera organisée par la municipalité en collaboration avec le CG90 (Maison de l'Autonomie) à la salle des fêtes de la mairie.

Pourquoi organiser une telle journée ? Parce qu'on s'aperçoit que plusieurs personnes ignorent les aides pour les personnes âgées qui désirent rester chez elles au lieu d'aller en maison de retraite par exemple. Elles ne connaissent pas toujours les démarches à entreprendre pour être admises dans une maison de retraite, lorsqu'elles-mêmes ou leurs proches sont concernées. Une chute, une maladie, une perte d'autonomie, une hospitalisation à la fin de laquelle un retour au domicile n'est plus possible, et c'est la panique.

Pour anticiper l'information et se préparer, il nous a semblé utile d'organiser cette rencontre à laquelle participeront des conseillères en gérontologie du CG90 et différentes associations.

Pendant ce temps fort, vous pourrez écouter, vous renseigner, recevoir de la documentation sur les possibilités de vous distraire, de maintenir votre forme, et aussi sur la façon de vous organiser pour mieux vivre à domicile avec les aides qui existent pour cela. Il vous sera communiqué les adresses des lieux d'accueil et d'hébergement pour personnes âgées, des associations de conseils, de soutien et de soins à domicile. Dès le lundi 26 avril 2010, une exposition à la mairie présentera les champs d'intervention et les missions des différents acteurs autour de la gérontologie. Cette exposition sera ouverte de 14 heures à 17 heures, les 26, 27 et 28 avril 2010.

Venez la visiter pour vous préparer à la rencontre du jeudi 29 avril 2010 qui se déroulera de la manière suivante : - le matin, ouverture de l'exposition de 10 heures à midi ; - l'après-midi, de 14 heures à 17 heures, de courts exposés seront présentés pour vous informer sur le maintien à domicile avec l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA), l'hébergement en maison de retraite ou en famille d'accueil, les accueils de jour, etc.

Un temps d'échanges est largement réservé aux questions généralistes.

Ensuite vous pourrez visiter les stands tenus par les différents partenaires pour vous faire découvrir toutes les formes de réponses à vos besoins (aides, conseils, accompagnement, etc.). Vous aurez ainsi l'occasion de discuter avec les personnes engagées dans le soutien et l'accompagnement des Seniors. Cette journée vous est destinée, nous vous attendons nombreux !

Pour la Commission Seniors, **KOTO MANGA**

L'ESPRIT D'EQUIPE

Bien que la gymnastique soit avant tout un sport individuel, l'esprit d'équipe et l'amitié caractérisent le mieux les gymnastes de l'Amicale Gym GIROMAGNY. Ces qualités les ont amenées une nouvelle fois à remporter plusieurs podium lors des championnats départementaux et plusieurs qualifications pour les finales de zone EST après les championnats régionaux. L'encadrement met un point d'honneur à maintenir cette ambiance qui leur permet d'évoluer dans des conditions optimales. Lors des tout derniers championnats par équipe, 2 médailles d'or, une d'argent et une de bronze sont venues

récompenser de nombreuses heures de travail. Au club, il existe également une section loisir pour les gymnastes qui ne souhaitent pas faire de compétition, tout en gardant un niveau très correct.

Toutes ces gymnastes vous donnent d'ores et déjà rendez-vous le 19 juin pour le challenge Canda. A cette occasion, le club souhaite participer à l'opération "Solidarité Haïti" en reversant une partie des recettes de cette journée. Des jeunes filles rendront hommage aux sinistrés en proposant une chorégraphie sur le thème de la chanson dédiée aux haïtiens.

Lionel FAIVRE



GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Pompiers :18

SAMU :15

EDF : 08 10 33 32 25

GDF : 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

Pharmacie : 03 84 27 72 16

Médecin de garde: 3966

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr

B R E V E S

Pour les nouveaux.

La municipalité invite par la présente tous les nouveaux habitants de Giromagny (arrivés depuis le 1^{er} janvier 2008) à une rencontre de convivialité au cours de laquelle seront présentés les différents services disponibles sur la commune. Cette présentation aura lieu le samedi 17 avril à 17H30 en salle des fêtes de la mairie et sera suivie d'un verre de l'amitié.

Concertation de Quartier

Les habitants du Quartier St Pierre : rues du Rosemont, St-Pierre, Bidaine, de la Savoureuse, du Bois, du Mont-Jean, des Cottes Lettes, des Casernes, des Sources, de la Planche, de l'allée Sainte-Barbe, du chemin des Châtaigniers, du square des Casernes et du quartier des Moraines sont invités à une réunion d'échange et de concertation en mairie, salle de réunion du 1^{er} étage, le mardi 20 avril à 20H00.

Visites du sentier des mines

Des visites guidées (gratuites) du sentier minier de Giromagny sont organisées par le Club Sous Vosgien des Sentiers avec un départ devant l'office de tourisme à 14H00 les mercredis 02/06 et 23/06 et les samedi 10/07, 24/07, 07/08 et 21/08. La durée de la visite est d'environ 3 heures et il est recommandé de se munir de bonnes chaussures.

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur:

<http://www.giromagny.fr>

Rédaction

Christian CODDET

Direction de la publication

Jean LEFEVRE

Imprimé en 1800 ex. par SELECTA

N° 101 - Dépôt légal 04-2010

C O N T R E L ' O U B L I

Dans son article 2, la loi du 14 avril 1954 stipule : « Le dernier dimanche d'avril devient "Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation". Des cérémonies officielles évoqueront le souvenir des souffrances et des tortures subies par les déportés dans les camps de concentration et rendront hommage au courage et à l'héroïsme de ceux et de celles qui en furent les victimes. »

Le nombre de déportés de France dans les camps de concentration ou d'extermination nazis durant la seconde guerre mondiale est estimé à plus de 150 000 personnes dont 100 000 ne reviendront pas.

La cérémonie commémorative aura lieu à Giromagny au Square du Souvenir, le

dimanche 25 avril 2010, à 11 heures

L'UNADIF (Union Nationale des Associations de Déportés et Internés et de leurs Familles), présidée par Jean-Pierre Borgo et la commune de Giromagny veulent donner cette année une importance particulière à cette commémoration.

Du 23 au 25 avril, la salle des fêtes abritera une exposition ouverte au public les 23 et 24 avril de 15 heures à 18 heures et le 25 avril après la cérémonie. Le nouveau drapeau du canton dont l'achat a été subventionné par les communes sera baptisé lors de la cérémonie.

La participation de chacun représente un engagement contre l'oubli, pour la transmission de la mémoire. **Jacques COLIN**

P R I N T E M P S

A l'approche du printemps il n'est sans doute pas inutile de rappeler quelques règles de comportement en matière de bruits et d'incinération. Ainsi, les travaux de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, débroussailleuses, tronçonneuses, etc. ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 19H30 ; les samedis de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00 et les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00.

Quant à l'incinération des végétaux, elle doit se conformer aux prescriptions suivantes : mise en tas des végétaux avant brûlage ; brûlage exclusivement par temps calme, entre 8H00 et 16H00 ; surveillance constante pendant le brûlage ; emplacement du feu situé à au moins 5 mètres à l'intérieur de la limite de propriété.

Afin d'éviter les désagréments liés à la fumée et aux cendres, il est préférable d'emporter ses déchets verts aux bennes de récupération situées dans l'enceinte de la station d'épuration, rue de la Grande Prairie (cf. l'article dans ce numéro) ; ils seront ainsi valorisés sous forme de compost.

A N G L A I S

Un atelier de langue anglaise pour adultes est mis en place par le Centre Socioculturel de la Haute savoureuse le vendredi après-midi (hors vacances scolaires) à partir du 23 avril. L'objectif est de pouvoir s'exprimer oralement en anglais et progresser dans une ambiance conviviale et sérieuse. Deux niveaux pourront être proposés, en fonction des demandes (débutants et confirmés) et le tarif sera calculé en fonction du nombre d'inscrits.

Renseignements et inscription auprès du secrétariat du centre au 03 84 29 28 81. courriel : csgiro@wanadoo.fr

4 H U T T

Le dimanche 11 avril, l'USG VTT organise les « 4 heures VTT de Giro », une épreuve par équipes de 2, en relais, sur un circuit de 6 km autour du fort Dorsner. Le départ, façon « 24 H du Mans », sera donné à 11H00 ; l'ambiance et le spectacle sont assurés !

Tarifs des inscriptions : 12 € pour les cadets et féminines, 16€ pour les autres. Renseignements et inscriptions auprès de Jean-Luc COLIN, au 03.84.29.32.15; courriel : j-l-colin@orange.fr et sur le site www.usg-vtt.over-blog.com.

E N A U R I L ...

Mardi 6 : # Passage de la déchetterie place des Commandos d'Afrique, de 12H00 à 19H00.

Samedi 10 : # Cinéma au T2S à 17H30 (Ponyo) et à 20H30 (Océans de Jacques Perrin).

Dimanche 11 : # Concours de saut d'obstacles à l'association hippique des Prés Heyd ;

4 heures VTT de Giromagny organisées par l'USG VTT au fort Dorsner.

Samedi 17 : # Concours de saut d'obstacles à l'association hippique des Prés Heyd.

Accueil des nouveaux Giromagniens en mairie à 17H30.

Dimanche 18 : # Concours de saut d'obstacles à l'association hippique des Prés Heyd.

Samedi 24 : # Réunion du CMA de 10H00 à 11H30 ; # Cinéma au T2S à 20H30.

Dimanche 25 : # Journée de la déportation.

Jeudi 29 : # Journée d'information "seniors" en mairie.

Vendredi 30 : # Conseil Municipal à 19H30.